

La Circulaire

Île-des-Sœurs

Privatisation du golf

Vol.1 N° 1 - Le lundi 1^{er} octobre 2018 - La Circulaire

Ce qui se passe au Golf de L'Île-des-Sœurs est gravissime. Monsieur Pierre Émond, le propriétaire de ce golf construit sur des terrains loués à l'arrondissement par bail emphytéotique, a tout simplement procédé en douce à la privatisation de ses opérations au cours des dernières semaines. Ce faisant, il violait de façon flagrante la convention signée en 2006 entre l'arrondissement de Verdun et les promoteurs originaux de qui il a tout à fait légalement rachetés depuis.

Que disait cette entente : essentiellement que le promoteur s'engageait à construire sur le terrain cédé par bail emphytéotique par l'arrondissement un golf écologique public de 9 trous et à consentir aux Verdunois un avantage quelconque. Comme je l'ai écrit ailleurs (claudetrudel.com, sur *Facebook*, etc.) quatre mots étaient particulièrement importants dans cette entente : écologique, public, Verdun d'abord.

Un golf écologique : situé en plein quartier résidentiel, le nouveau parcours devait répondre aux normes écologiques les plus sévères et les plus modernes, de façon à contribuer à la préservation du Domaine Saint-Paul. Les résidents se rappellent encore (le maire aussi) les milliers de voyages de terre qu'il aura fallu déverser sur le site contaminé. Les promoteurs originaux ont respecté en tous points leurs engagements à ce chapitre.

Un golf public : l'arrondissement ne pouvant vendre ce terrain en raison d'ententes contractuelles remontant aux années 90, il fut convenu de le céder à une entreprise privée par bail emphytéotique. Il tombe sous le sens que la vocation de ce golf ne pouvait être que publique. Il n'a jamais été question d'autre chose ni dans la tête des dirigeants politiques de l'arrondissement ni dans celle des promoteurs de l'époque : ceux-ci allaient créer et gérer un golf public.

« **Verdun d'abord** » : l'arrondissement en a fait une clause non négociable : à l'instar de villes comme Longueuil et Saint-Lambert (pour ne mentionner que celles-là, propriétaires de terrains cédés sous bail emphytéotique), les promoteurs devaient s'engager à avantager les citoyens verdunois d'une quelconque façon. Il fut convenu de réserver une priorité de départ aux détenteurs de la carte Accès Verdun.

S'il est toujours écologique, le golf situé à L'Île-des-Sœurs n'est plus public et n'offre aucun avantage aux Verdunois. Monsieur Émond fait faussement valoir qu'il s'agit toujours d'un golf public puisque, dit-il, toute personne intéressée peut devenir membre (à un coût dérisoire de 5 000 à 25 000 \$ par année). Pure foutaise quand on sait qu'il vise d'abord et avant tout, pour ne pas dire exclusivement, une clientèle corporative qui lui permettrait éventuellement

d'accéder au Saint des Saints : le Québec Inc. Pas beaucoup de place pour le golfeur individuel là-dedans. Encore moins pour le golfeur verdunois.

Je le redis haut et fort : c'est un scandale. On aura beau prétendre en certains milieux qu'il s'agit d'un problème de riches, la spoliation de biens publics constitue toujours un scandale et doit être arrêtée.

J'ai communiqué publiquement et privément avec le maire Jean-François Parenteau au cours des dernières semaines et l'ai assuré de mon

appui personnel dans cette affaire. Je crois fermement en sa volonté de résister à cette agression (il n'existe pas d'autre mot) par tous les moyens à sa disposition.

Consacrant dorénavant mon temps et mes énergies à la réflexion et à l'écriture plutôt qu'à l'action et aux structures, aux conseils et au mentorat plutôt qu'aux comités et aux réunions et ayant laissé au cours des derniers mois aux plus jeunes la place que j'occupais au sein de divers conseils et organismes, je continuerai à mener cette bataille avec ma plume et mon téléphone !

Claude Trudel

*Maire de l'arrondissement
Verdun de 2005 à 2012*

NDLR, La Circulaire est une nouvelle publication pour L'Île-des-Sœurs. Nous prévoyons publier des textes d'opinion, des chroniques pertinentes sur des sujets précis, des reportages, bref un complément papier nécessaire à Radio CIDS, aux échanges que vous avez sur Facebook Île-des-Sœurs et au contenu dans Internet à <http://sierra.mmic.net/h3e.html>. Bonne lecture...

Disponible en ligne : <http://sierra.mmic.net/circulaire.html> **Réalisation :** Serge Bellemare pour Les productions Sirius **Tel:** 514-609-9616
Graphisme : Rodrigo Florian / Bamboo Infographiques